

TARIFS

Conditions et tarifs des principales prestations financières applicables

AU 1^{ER} JANVIER 2016

ASSOCIATIONS DE PROXIMITÉ

Retrouvez ces tarifs
sur labanquepostale.fr

Coût de connexion selon le fournisseur d'accès



BANQUE ET CITOYENNE

ÉDITO

Parce que La Banque Postale attache beaucoup d'importance à communiquer à ses clients une information utile et transparente, vous trouverez dans ce document nos conditions tarifaires détaillées et applicables à partir de janvier 2016.

Notre expertise des métiers bancaires, combinée à notre connaissance des enjeux locaux et à nos valeurs de service public, nous permettent de proposer à votre association une gamme de produits et de services adaptés à ses besoins.

Toujours plus proches et à l'écoute des clients, nos conseillers, en bureaux de poste ou à distance, vous accompagnent dans vos projets associatifs, ainsi que dans les moments clés de votre activité.

Notre réseau de proximité, nos services de banque à distance (téléphone et Internet), ainsi que nos 6900 distributeurs automatiques vous permettent de rester en contact avec La Banque Postale où que vous soyez, quels que soient vos projets.

C'est l'ensemble de cette démarche qui fait de La Banque Postale une banque citoyenne au service du développement des territoires.

Serge Bayard
Directeur des Entreprises
et du Développement des Territoires

• Le montant annuel des frais et commissions de toutes natures prélevés sur les comptes inactifs est plafonné (Article L312-19 III du Code monétaire et financier).

- Ce document n'est pas exhaustif. Il indique les conditions qui sont généralement appliquées aux Associations de proximité. Elles peuvent être modifiées à tout moment. Les éventuelles modifications donnent lieu à une information préalable générale ou personnalisée.
- S'agissant d'opérations bancaires, les tarifs indiqués ne sont pas soumis à TVA, sauf indication contraire.
- Les tarifs et commissions sont exprimés hors taxe. À ce montant hors taxe s'ajoute, lorsqu'elle est due, la TVA au taux en vigueur à la date de l'opération et en fonction du territoire. Les commissions assujetties à la TVA sont signalées par le sigle suivant : +TVA.

Conditions tarifaires

ASSOCIATIONS DE PROXIMITÉ

(Associations ayant au plus 4 salariés et/ou 200 000 € de budget annuel et suivies en bureau de poste)

COTISATION À UNE OFFRE GROUPEE DE SERVICES⁽¹⁾

Offres groupées de services qui regroupent des produits et services adaptés aux besoins des Associations de proximité.

Adispo Asso Classic⁽²⁾ (cotisation mensuelle) 4,25 €

- un Compte Courant Postal (frais de tenue de compte inclus)
- un relevé de compte mensuel⁽³⁾
- un chéquier⁽²⁾
- un abonnement à des services de banque à distance *Internet* : LBP @ccess 24⁽⁴⁾
- + en option⁽⁵⁾ :
 - Cartes Réalys, Visa Business ou Visa Gold Business
 - une assurance (perte ou vol) des moyens de paiement : Alliatys Association⁽⁶⁾
 - un service d'épargne automatique vers Livret A : C.CéPargne

Adispo Asso Intégral⁽²⁾ (cotisation mensuelle) 10,20 €

- un Compte Courant Postal (frais de tenue de compte inclus)
- un relevé de compte mensuel⁽³⁾
- un chéquier⁽²⁾
- un abonnement à des services de banque à distance *Internet* : LBP @ccess 24⁽⁴⁾
- une carte Visa Business à débit immédiat⁽⁷⁾
- une assurance (perte ou vol) des moyens de paiement : Alliatys Association⁽⁶⁾
- un service d'épargne automatique vers Livret A : C.CéPargne

Le Compte Adispo Association (cotisation mensuelle) 8,40 €

Arrêt de la commercialisation depuis le 01/06/2013

Cotisation mensuelle selon la carte souscrite	Débit immédiat	Débit différé
Adispo + Carte Réalys	10,90 €	ND ⁽⁸⁾
Adispo + Carte Visa Business	11,40 €	12,00 €
Adispo + Carte Visa Gold Business	18,60 €	18,60 €
Adispo + Carte MasterCard ⁽⁹⁾	10,30 €	10,90 €
Adispo + Carte Visa Premier ⁽⁹⁾	17,50 €	17,50 €

(1) La cotisation mensuelle aux offres groupées de services est perçue trimestriellement à terme à échoir. (2) La souscription aux offres groupées de services Adispo Asso Classic et Adispo Asso Intégral ainsi que la délivrance de moyens de paiement sont soumises à l'acceptation du dossier par La Banque Postale. (3) Vous pouvez opter pour une périodicité quotidienne, hebdomadaire ou décadaire de vos relevés de compte. Reportez-vous à la page 04 pour connaître les tarifs applicables pour les relevés de compte (hors fréquence mensuelle). (4) Reportez-vous à la page 04 pour plus d'informations sur LBP @ccess 24. (5) Selon tarif spécifique au produit ou service souscrit en sus de l'abonnement mensuel à Adispo Asso Classic. Reportez-vous aux tarifs en page 04 pour les cartes bancaires, en page 06 pour Alliatys Association et en page 08 pour C.CéPargne. (6) Dans les limites et les conditions de la notice d'information Alliatys Association. Reportez-vous à la page 06 pour plus d'informations sur Alliatys Association. (7) Pour l'option débit différé ou pour un autre choix de carte bancaire, La Banque Postale propose Adispo Asso Classic avec une carte bancaire en option. Le tarif carte bancaire (voir en page 04) est en sus de l'abonnement mensuel à Adispo Asso Classic. (8) Non disponible. (9) Arrêt de la commercialisation depuis le 22/03/2010.

BANQUE AU QUOTIDIEN

Frais de tenue de compte (par CCP)

Les frais de tenue de compte sont débités trimestriellement à terme échu.	Par trim.	Par mois
	6,50 €	2,17 €

Arrêtés de compte

Commission de mouvement	Offert
Intérêts débiteurs ⁽¹⁾	11,00 %

Relevés de compte

Relevés mensuels	Gratuit
Autres fréquences ⁽²⁾ (par relevé)	2,00 €
Perception trimestrielle à terme échu, avec trois relevés gratuits par trimestre	
Classement par type d'opérations (par trimestre)	1,00 €

Abonnement à des services de banque à distance *Internet*⁽³⁾ (cotisation mensuelle)

LBP @ccess 24	5,20 €
---------------------	---------------

 Gardez le contact 7j/7 et 24h/24 avec La Banque Postale (www.labanquepostale.fr⁽³⁾) et procédez à vos opérations courantes.

(1) Taux nominal annuel, susceptible de modification. Les intérêts débiteurs sont perçus mensuellement dans la limite du taux plafond, calculé par la Banque de France et publié trimestriellement au Journal Officiel pour la catégorie "découverts en compte". (2) Vous pouvez opter pour une périodicité quotidienne, hebdomadaire ou décadaire. (3) Coût de connexion selon le fournisseur d'accès.

CARTES BANCAIRES

Cartes bancaires (cotisation annuelle)

	Débit immédiat	Débit différé
Cotisation Carte Réalys	28,50 €	ND ⁽¹⁾
Cotisation Carte Visa Business	45,00 €	51,00 €
Cotisation Carte Visa Gold Business	130,00 €	130,00 €
Cotisation Carte MasterCard ou cotisation		
Carte Bleue Visa ⁽²⁾	41,00 €	51,00 €
Cotisation Carte Visa Premier ⁽²⁾	128,00 €	128,00 €

 Pour toute souscription d'une 2^e Carte Visa Business ou Visa Gold Business sur un même compte, bénéficiez d'une réduction de 25 % sur la cotisation annuelle de la carte la moins chère.

Autres prestations liées aux cartes

Service e-Carte Bleue (cotisation annuelle)	13,00 €
Renouvellement anticipé ⁽³⁾	13,50 €
Réédition du code confidentiel ⁽³⁾⁽⁴⁾	5,90 €

(1) Non disponible. (2) Arrêt de la commercialisation depuis le 22/03/2010. (3) Gratuit pour les Cartes Visa Gold Business. (4) Ce tarif est aussi appliqué pour la réédition des identifiants et mots de passe e-Carte Bleue.

OPÉRATIONS DE PAIEMENT ET D'ENCAISSEMENT

Paielements par carte bancaire (au débit)

En France et à l'étranger, en euros	Gratuit
À l'étranger en monnaie autre que l'euro	
- commission variable (en % du montant)	2,30 %
- minimum de perception	1,00 €

Remises de chèque(s) (au crédit)

Sur support papier pour un volume	Par chèque
≤ à 250 chèques par mois	Gratuit
> à 250 chèques par mois et dès le premier chèque	0,05 €
En télécollecte	0,03 €
Chèque remis et revenu impayé pour insuffisance de provision	Gratuit
Chèque remis et revenu impayé pour autre motif	12,80 €

OPÉRATIONS DE PAIEMENT ET D'ENCAISSEMENT (suite)

Versements d'espèces (au crédit)

Sur le CCP d'un tiers (Mandat Compte)

- jusqu'à 100 €	4,90 €
- de 100,01 € à 200 €	5,80 €
- de 200,01 € à 500 €	7,10 €
- de 500,01 € à 1 000 €	9,40 €
- de 1 000,01 € à 2 000 €	13,90 €
- au-delà de 2 000 €, par fraction de 1 000 € supplémentaires	+ 1,80 €

Retraits d'espèces (au débit)

Frais par retrait d'espèces à un Distributeur Automatique de Billets de La Banque Postale en euros **Gratuit**

Frais par retrait d'espèces à un Distributeur Automatique de Billets d'une autre banque en euros **Gratuit**

sauf carte Réalys à partir du 5^e retrait par mois (par retrait) **0,65 €**

Frais par retrait d'espèces à un Distributeur Automatique de Billets d'une autre banque en monnaie autre que l'euro

Commission par opération **3,30 €**
+ Commission variable (en % du montant) **2,30 %**

Retrait d'espèces en agence des autres banques

(Cash Advance)

- en euros **6,00 €**

- en monnaie autre que l'euro **6,00 €**

+ Commission variable pour les retraits en monnaie autre que l'euro (en % du montant) **2,30 %**

Prélèvements SEPA émis (au crédit)

Remises de prélèvements

Par remise + Par prélèvement

- sur Internet (OPnet)⁽¹⁾ **Gratuit** **0,20 €**

Commission par prélèvement revenu impayé **10,80 €**

Prélèvements reçus (au débit)

Frais par paiement d'un prélèvement **Gratuit**

Réception de virements (au crédit)

La réception de virements en euros dans l'espace SEPA est gratuite

L'espace SEPA (Single Euro Payments Area ou Espace Unique de Paiements en Euros) au 01/01/2016 couvre les États membres de l'Union Européenne auxquels s'ajoutent l'Islande, le Liechtenstein, Monaco, la Norvège, Saint-Marin et la Suisse.

Émission de virements SEPA en euros (au débit)

Frais par virement occasionnel

Par virement

- entre comptes de La Banque Postale (papier ou Internet)⁽²⁾ **Gratuit**

- vers un compte tenu dans une autre banque (Internet)⁽²⁾ **Gratuit**

- vers un compte tenu dans une autre banque (papier) **3,30 €**

Frais par virement permanent

- frais de mise en place d'un virement permanent **Gratuit**

- frais par virement permanent **1,20 €**

Remises de virements

Par remise + Par virement

- sur support papier **8,50 €^{+TVA}** **2,40 €**

- sur Internet (OPnet)⁽¹⁾ **Gratuit** **0,15 €**

(1) OPnet : échange de fichiers via Internet. Pour plus d'informations, renseignez-vous auprès de votre conseiller. (2) Hors frais de connexion et de communication à la charge du client selon tarif du fournisseur d'accès.

ASSURANCES

Cotisation à l'offre d'assurance (perte ou vol)
des moyens de paiement : Alliatys Association⁽¹⁾ (par an)

57,00 €

- Remboursement de l'utilisation frauduleuse des cartes et chèquiers émis par La Banque Postale avant opposition pour perte ou vol.
- Gratuité des frais d'opposition et de remplacement des chèquiers et des cartes émis par La Banque Postale.
- Remboursement des espèces volées suite à une agression lors d'un retrait ou d'un dépôt.
- Remboursement des pertes subies lors d'une fraude commise par un membre de l'association.
- Une garantie de protection juridique.
- Une garantie annulation de manifestation.

Multirisque des Associations⁽²⁾

Devis personnalisé et souscription en ligne sur :
<https://assurance.association.labanquepostale.fr>⁽³⁾

1 - Les garanties "essentielles" :

Ces garanties sont essentielles à la couverture de votre activité et constituent la base de votre assurance.

- Responsabilité Civile Vie Associative,
- Défense Pénale et Recours Suite à Accident (DPRSA),
- Information Juridique par téléphone.

2 - Les garanties "complémentaires" :

- Responsabilité Civile Propriétaire ou Occupant d'Immeuble,
- Responsabilité Personnelle des dirigeants,
- Accidents Corporels (capitaux de base),
- Dommages aux biens,
- Matériels informatiques portables à l'extérieur des locaux.

3 - Les garanties "optionnelles" :

- Accidents Corporels (capitaux supérieurs),
- Protection juridique étendue.

(1) Dans les limites et les conditions de la notice d'information Alliatys Association. (2) Dans les limites et les conditions prévues dans les Conditions Générales de votre contrat d'assurance. (3) Coût de connexion selon le fournisseur d'accès.

SOLUTIONS MONÉTIQUES Sur étude personnalisée au 0 820 826 826⁽¹⁾

Encaissement cartes bancaires

Terminal de Paiement Électronique - TPE

Monétude : solutions d'équipement "clefs en main"

Monétude propose une gamme de solutions "clefs en main" ou "sur-mesure", pour l'encaissement des paiements par carte bancaire (CB, Visa, MasterCard) ou carte privative en face à face via un Terminal de Paiement Électronique. Cette offre comprend l'ouverture d'un contrat d'acceptation CB, la location ou la vente d'un TPE prêt à l'emploi et un ensemble de services d'assistance et de maintenance.

Paiement à distance sécurisé

Scellius V2.0 : solutions de paiement à distance sécurisé par carte bancaire

Scellius Net pour l'encaissement des paiements effectués par carte bancaire ou carte privative (Amex, Diners, Paypal,...) pour la vente à distance sur Internet.

Scellius Transaction pour l'encaissement des paiements effectués par carte bancaire pour la vente à distance par téléphone ou par courrier.

Paylib : solution de paiement en ligne

Paylib est une solution permettant à vos clients de régler leurs achats en ligne, depuis un ordinateur, une tablette ou un mobile, avec une carte bancaire sans avoir à renseigner les coordonnées bancaires à chaque transaction.

(1) Service 0,12 €/min + prix appel.

OPÉRATIONS À L'INTERNATIONAL

Pour les virements hors de l'espace SEPA ou en devises dans l'espace SEPA, les frais de correspondant étranger sont à la charge du bénéficiaire.

Réception de virements (au crédit)

Réception d'un virement 13,50 €

Émission de virements (au débit)

Frais par virement occasionnel émis (par virement) :

Commission de transfert (en % du montant) 0,10 %

- minimum 15,50 €

- maximum 70,00 €

Frais par virement permanent émis d'un même montant, d'une même fréquence (par virement) 8,50 €

Commission de change (par virement) 10,00 €

Option : frais de correspondant à la charge de l'émetteur Tarif spécifique par pays

Autres services

- avis d'exécution 5,90 €

- frais de rejet Selon tarif banque étrangère

Aux conditions ci-dessus, il convient d'ajouter les frais éventuels réclamés par les correspondants.

Mandats internationaux (y compris TOM) (au débit)

Mandat ordinaire et mandat de versement sur compte

- jusqu'à 50 € 4,00 €

- de 50,01 € à 100 € 5,00 €

- de 100,01 € à 200 € 7,50 €

- de 200,01 € à 300 € 11,00 €

- de 300,01 € à 750 € 15,00 €

- de 750,01 € à 1 500 € 19,00 €

- au-delà de 1 500 € 24,00 €

Autres services

- mandat payable en "main propre" 1,00 €

- demande de situation 2,80 €

- demande de remboursement 15,00 €

OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES

Incidents de fonctionnement

Commission d'intervention perçue en cas d'irrégularité de fonctionnement du compte (plafonnée à 4 opérations par jour) 8,00 €

Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision⁽¹⁾

Perception plafonnée à 5 rejets de chèque pour une même interdiction bancaire

- chèque ≤ à 50 € 28,50 €

- chèque > à 50 € 45,00 €

Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision (par impayé) 12,30 €

Frais de non-exécution de virement pour défaut de provision (par virement) 12,30 €

Oppositions

Frais d'opposition chèque(s) ou chéquier(s) par l'émetteur 12,80 €

Frais pour opposition sur carte (en cas de perte ou de vol) **Gratuit**

Frais pour opposition sur prélèvement **Gratuit**

Frais pour révocation sur prélèvement 12,80 €

Perception plafonnée à 2 révocations sur prélèvement par jour

(1) Chèque rejeté pour défaut ou insuffisance de provision.

OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES (suite)

Autres opérations exceptionnelles

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque en cas d'utilisation abusive	30,00 €
Frais de clôture de compte	58,00 €
Frais par saisie attribution, frais par avis à tiers détenteur, frais par opposition à tiers détenteur	93,00 €
Saisie conservatoire, saisie attribution, saisie à tiers détenteur	
Frais par opposition administrative	Dans la limite de 10 %*
* % applicable au montant de la créance due au Trésor. Perception plafonnée à 100 € par opposition administrative	
Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision ⁽¹⁾	3,00 €

(1) Frais non perçus en cas de rejet de chèque.

PLACEMENTS⁽¹⁾

Dépôts

Livret A⁽²⁾⁽³⁾

Compte sur Livret Association⁽²⁾⁽⁴⁾

Compte à terme

Frais d'ouverture gratuits

Service d'épargne automatique (cotisation annuelle)

C.CéPargne : service d'épargne automatique vers Livret A 9,00 €

Achat et vente sur valeurs cotées (ou valorisées) exclusivement en euros sur le marché domestique⁽⁵⁾

Organismes de Placement Collectif (OPC)⁽⁶⁾

Le prix de souscription ou de rachat d'OPC (SICAV ou FCP) tient compte des commissions de souscription ou de rachat, éventuellement applicables. Celles-ci figurent dans le document d'information clé pour l'investisseur (DICI) ou, à défaut, dans le prospectus simplifié ou, à défaut, dans la notice d'information remis au souscripteur.

OPC (SICAV et FCP) (autres établissements)

Par ordre de souscription⁽⁷⁾ (en plus de la commission propre aux OPC (SICAV ou FCP) concernés)

28,70 €

Organismes de Placement Collectif (OPC) : rémunération de La Banque Postale sur les frais de gestion

La Banque Postale peut être amenée à percevoir une partie des frais de gestion de l'OPC sous forme de rétrocessions, et cela, en rémunération du suivi régulier de l'adéquation de vos placements avec votre profil d'investisseur. Vous pouvez recevoir sur simple demande des précisions sur ces rémunérations.

Autres valeurs mobilières (frais de négociation) :

Taux de commission

Actions et obligations (bons et droits de souscription⁽⁸⁾)

- ordre jusqu'à 10 000 € 1,05 %

- ordre de plus de 10 000 € 0,85 %

Minimum de perception par ordre

- actions et obligations 11,00 €

- bons et droits de souscription⁽⁸⁾ 5,75 €

Service de règlement différé⁽⁹⁾ (SRD) sur les seuls ordres

d'achats (en % du montant prorata temporis) 0,65 %

Ordre modifié ou annulé à la demande du client 11,20 €

Transfert de compte-titres vers un autre établissement financier :

- par ligne 4,16 € ^{+TVA}

- minimum par compte-titres 45,83 € ^{+TVA}

PLACEMENTS⁽¹⁾ (suite)

Droits de garde annuels sur compte-titres

OPC (SICAV et FCP) et emprunts du Groupe

La Banque Postale⁽¹⁰⁾ **Gratuit**

Autres valeurs

Droit fixe par ligne de valeur gérée
(titres cotés sur le marché domestique⁽⁵⁾) **3,16 € +TVA**

Droit fixe par ligne de valeur gérée
(titres cotés à l'étranger) **15,20 € +TVA**

Droit variable sur la valeur du portefeuille au 31.12

- jusqu'à 50 000 € **0,17 % +TVA**

- pour la partie entre 50 000,01 € et 100 000 € **0,09 % +TVA**

- pour la partie dépassant 100 000 € **0,049 % +TVA**

Minimum de perception par portefeuille **22,50 € +TVA**

Opérations de gestion courante sur titres cotés à l'étranger (hors marché domestique)

Encaissement de coupons et remboursement de titres **Gratuit**

Mise en nominatif pur (par ligne) **56,25 € +TVA**

(1) Certaines opérations peuvent être soumises à une taxe sur les transactions financières au taux de 0,2 % (taux en vigueur depuis le 1^{er} août 2012). Pour plus d'informations, renseignez-vous auprès de votre conseiller. (2) Ouverture et fonctionnement soumis à conditions. (3) Toute association mentionnée au 5 de l'article 206 du Code Général des Impôts. Un seul Livret A par association. (4) Offre réservée aux associations sans but lucratif. (5) Euronext Paris, Euronext Bruxelles et Euronext Amsterdam. (6) Les OPC (Organismes de Placement Collectif) regroupent les OPCVM et les FIA (Fonds d'Investissement Alternatifs). Les FIA sont des fonds qui ne relèvent pas de la Directive OPCVM IV. (7) Y compris le réinvestissement des coupons. (8) Service non disponible sur le site Internet de La Banque Postale. Tarification applicable à compter de la date d'ouverture du service. (9) En plus des taux de commission sur actions ci-dessus. (10) La Banque Postale Asset Management, La Banque Postale Structured Asset Management, Tocqueville Finance et X-Ange Private Equity.

FINANCEMENTS

Sur étude personnalisée au 0 820 826 826⁽¹⁾

Facilité de caisse⁽²⁾

Intérêts débiteurs **Nous consulter**

Commission annuelle de dossier

- de 0 € à 500 € **Gratuit**

- de 501 € à 1 500 € **15,00 €**

- de 1 501 € à 5 000 € **30,00 €**

- de 5 001 € à 25 000 € **55,00 €**

- de 25 001 € à 50 000 € **80,00 €**

- au-delà de 50 000 € **Nous consulter**

Crédit-Bail Mobilier⁽³⁾

Nous consulter

Avance sur Subvention⁽²⁾

Nous consulter

Divers

Information annuelle des cautions **50,00 €**

Duplicata de document (tableau d'amortissement...) **25,00 € +TVA**

(1) Service 0,12 €/min + prix appel. (2) Après étude et acceptation définitive de votre dossier par La Banque Postale. (3) Après étude et acceptation définitive de votre dossier par La Banque Postale Crédit Entreprises et d'éligibilité du matériel. Offre réservée aux associations résidant en France métropolitaine.

Titre Cesu

Frais de gestion de commande "paper-titre"

(en % du montant en euro commandé - minimum facturé 40 €) 4,00 %

Frais forfaitaires d'envoi :

- en Chronopost en métropole 13,00 € + TVA

- en lettre prioritaire au domicile du bénéficiaire en métropole 2,60 € + TVA

- en Chronopost ou lettre prioritaire vers les DOM Nous consulter

Frais de gestion de commande "e-titre"

(en % du montant en euros commandé - minimum facturé 40 €) 3,50 %

Services complémentaires Nous consulter

(changement de millésime, rematérialisation,...)

CADO Chèque (format carnet ou chèque unitaire) Nous consulter**CADO Carte** Nous consulter**Chèque de Table® du salarié, du bénévole ou du volontaire**

(Tarifs métropole. Pour les DOM : nous consulter)

Frais de gestion (par commande) 16,67 € + TVA

Participation aux frais d'envoi 12,50 € + TVA

Carte Apetiz

Frais de création des comptes (par nouveau bénéficiaire) 3,00 € + TVA

Frais d'accès au service (par mois et par bénéficiaire) 0,78 € + TVA

Frais de livraison **Offert**

(1) Service 0,12 €/min + prix appel.

PRESTATIONS DIVERSES**Frais de recherche de documents ou opérations**

(y compris fourniture de la première copie)

Opération ou document de moins d'un an⁽¹⁾ 12,50 € + TVAOpération ou document de plus d'un an⁽¹⁾ 25,00 € + TVADuplicata (document, relevé de compte, facture, copie de chèque,...)
opposable aux tiers 8,50 € + TVA**Autres prestations**

Notification d'avoirs 6,80 € + TVA

Frais d'intervention pour récupération de document :

- extrait K-Bis 9,00 € + TVA

- bilans complets, liasses fiscales,... 21,50 € + TVA

Frais d'émission d'un chèque de banque émis sur CCP 11,00 €

Consignation, augmentation de capital 67,00 € + TVA

Attestations aux commissaires aux comptes (par compte) 60,00 € + TVA

Retour de courrier (Client inconnu à l'adresse) 7,50 €

Frais de dépôt des avoirs inactifs ou prescrits (par compte) 30,00 €

(1) À la date de la demande.

RÉSOLUDRE UN LITIGE

■ Si vous souhaitez déposer une réclamation, vous pouvez vous adresser à votre bureau de poste ou contacter votre Service Client (téléphone et adresse courrier indiqués au recto, de votre Relevé de Compte). La Banque Postale s'engage à répondre dans les meilleurs délais et au plus tard sous 10 jours à partir de la réception de la réclamation.

■ En cas de désaccord avec la réponse apportée, vous pouvez déposer un recours à l'adresse suivante : La Banque Postale - Service Relation Clientèle - 11 rue Bourseul 75900 Paris CEDEX 15.

■ Si aucune solution n'a pu être trouvée avec le Service Relation Clientèle, vous pouvez saisir gratuitement le Médiateur de La Banque Postale à l'adresse suivante :

Monsieur Le Médiateur de La Banque Postale
115 rue de Sèvres - Case Postale 09
75275 Paris CEDEX 06

La Banque Postale - S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 4 046 407 595 €. Siège social et adresse postale : 115, rue de Sèvres - 75275 Paris CEDEX 06 - RCS Paris 421 100 645. Code APE 6419 Z. Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 023 424.

La Banque Postale Asset Management - S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance, au capital de 5 368 107,80 €, agréée en tant que société de gestion de portefeuille par la Commission des Opérations de Bourse sous le numéro GP 95-15. Siège social : 34 rue de la Fédération 75737 Paris CEDEX 15 - RCS Paris 344 812 615.

La Banque Postale agit en tant que distributeur de CADO Chèque et CADO Carte. CADO Chèque et CADO Carte sont des marques de Titres Cadeaux.

Titres Cadeaux - Filiale de Natixis et de La Banque Postale - S.A.S. au capital de 300 000 € - Siège social : 115 rue de Sèvres 75275 Paris CEDEX 06 - RCS Paris 445 061 351.

La Banque Postale agit en tant que distributeur de Chèque de table et de carte Apetiz. Chèque de table et Apetiz sont des marques déposées par **Natixis Intertitres** S.A. au capital social de 380 800 € - SIREN 718 503 386 RCS Paris - Code TVA 32 718 503 386 FR. Siège social : 30 avenue Pierre Mendès-France 75013 Paris.

Les garanties "Sécurité Financière, Sécurité Vol d'espèces, Sécurité Fonds et valeurs, Sécurité Fraude et Sécurité Annulation de manifestation" sont issues du contrat collectif d'assurance de dommages Alliatys Association n° 079 527 984 souscrit par La Banque Postale auprès d'**Allianz IARD**, Entreprise régie par le Code des assurances, S.A. au capital de 991 967 200 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre, sous le numéro 542 110 291 dont le siège social est situé au 1 cours Michelet - CS 30051- 92076 Paris la Défense CEDEX.

La garantie "Information Juridique par téléphone & Protection Juridique : Achat d'un bien et prestation de service" est issue du contrat collectif d'assurance de dommages Alliatys Association n° 504 518 souscrit par La Banque Postale auprès de **Groupama Protection Juridique (GPJ)**, Entreprise régie par le Code des assurances, S.A. au capital de 1 550 000 €. Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre, sous le numéro B 321 776 775 dont le siège social est situé au 14-16 rue de la République 92800 Puteaux.

Les garanties du contrat Multirisque des Associations sont proposées et gérées par **Allianz IARD**, S.A. au capital de 991 967 200 € - RCS Nanterre n° 542 110 291 - Siège social : 1 cours Michelet - CS 30051 - 92076 Paris la Défense CEDEX - Entreprise régie par le Code des assurances.

La Banque Postale Crédit Entreprises - S.A.S. au capital de 220 000 000 € - Siège social : 115 rue de Sèvres 75275 Paris CEDEX 06 - RCS Paris 514 613 207. Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le n° 11 063 258.

La Banque Postale Structured Asset Management - S.A.S au capital de 2 014 910 € - Siège social : 34 rue de la Fédération 75015 Paris - RCS Paris 480 442 854.

Tocqueville Finance S.A. Société de gestion de portefeuille - S.A. au capital de 2 415 825 € - Siège social : 34 rue de la Fédération 75015 Paris - RCS Paris 381 652 072 - Agrément AMF n°GP 91-12 - Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le N° 07 035 215.

XANGE Private Equity - S.A.S. au capital de 994 000 € - Siège social : 12 rue Tronchet - 75008 Paris - RCS Paris 477 699 235.

Ce document a été imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement, conformément à nos engagements de banque responsable et respectueuse de notre environnement.



DÉJÀ CLIENT
Rencontrez votre Conseiller
en bureau de poste



DEVENIR CLIENT
Contactez un Conseiller au

0 820 826 826 Service 0,12 €/ min
+ prix appel



POUR EN SAVOIR +
Connectez-vous sur
labanquepostale.fr/associations.html
(Coût de connexion selon votre fournisseur d'accès)



BANQUE ET CITOYENNE